



LE ROYAUME



« Que ton règne vienne... sur la terre comme au ciel. »

N° 188 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007
Le numéro: 2,50 \$ taxes comprises

Envoi de Poste-publications – PAP – n° enregistrement 9388 – Convention n° 40011752
Port payé à Lac-Échemin Parution: Décembre 2007

Le Signe de notre Temps

par Joël FORTIN

«Les signes sont contenus dans mes paroles», dit la Dame de Tous les Peuples. Un des signes est la présence de Jeanne d'Arc (6 janvier 1412 - 30 mai 1431), la seule sainte évoquée dans les visions et les messages de la Dame de Tous les Peuples à Amsterdam:

«Un mot s'imprime:

«LUTTE».

«(...) La Dame parle: "Il viendra une lutte dans toute l'Europe et au-dehors."

«Une affreuse sensation de paralysie envahit mes membres.

«"Cette lutte est grave; c'est une LUTTE SPIRITUELLE." (...)

«Voici, à présent, le Vatican, point central du monde. C'est comme si le Vatican tournait. Le Pape est assis, grave, immobile, deux doigts levés, regardant devant lui.

«Il me faut, là, me frapper par trois fois la poitrine.

«Quelqu'un survient. Il est à cheval et vêtu d'une cuirasse. Je demande: "Qui est-ce?" Et j'entends:

«"JEANNE D'ARC".

«(...) Un mot paraît, fait de grosses lettres. Je le lis à voix haute:

«"VÉRITÉ".» (Raoul Auclair, *La Dame de Tous les Peuples*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1967, 6^e vision, p. 52-54)

Jeanne d'Arc annonce le combat de la Femme de l'Apocalypse. Jeanne préfigure la venue de la Co-Rédemptrice, le Signe de notre Temps. Le Signe des signes. Le mystère des nombres le révèle. Comme Melchisédech et les prophètes de l'Ancien Testament annoncent le sacrifice du Rédempteur, Jeanne d'Arc et d'autres mystiques annoncent le sacrifice de la Co-Rédemptrice. Jeanne d'Arc et la Co-Rédemptrice. À 555 ans de distance, deux procès de 5 mois: le procès de Jeanne d'Arc (du 9 janvier au 29 mai 1431), le procès de l'Armée de Marie (du 9 décembre 1986 au 4 mai 1987). Les Nombres 5, 55 et 555 rayonnent dans ces événements. Or, le nombre 5 est l'expression du mystère de la Dame de Tous les Peuples, arcanes du Royaume.

Comme Jeanne d'Arc à qui l'on demanda lors du procès de réciter le *Notre Père* et le *Je crois en Dieu* – qu'elle refusa d'exécuter, sinon en confession –, à plusieurs reprises les Autorités ont demandé aux prêtres Fils de Marie de proclamer et de signer une profession de foi développée du *Je crois en Dieu*, de telle sorte qu'elle exclue en fait toute possibilité au mystère divin de se développer. À l'évidence, Jeanne d'Arc préfigure les Fils et Filles de Marie.

La voyante d'Amsterdam présente Jeanne d'Arc, le personnage qu'elle voit: «*Quelqu'un survient. Il est à cheval et vêtu d'une cuirasse.*» Un rapprochement prophétique se profile avec les Chevaliers de l'Armée de Marie, hommes et femmes au service de la Dame.

Jeanne d'Arc fut excommuniée, condamnée et jugée «*hérétique, schismatique, sorcière, relapse, idolâtre, apostate*», etc. À son procès, il y avait un Cardinal, deux futurs Cardinaux, onze Évêques titulaires ou futurs, cent Abbés de monastères, plus de trois cents prêtres, docteurs, maîtres. Comparativement, depuis 1986, l'Armée de Marie et Marie-Paule sont l'objet d'incessantes condamnations de la part des Autorités romaines et de l'ensemble des Évêques canadiens: des centaines d'Évêques, de Cardinaux, de prêtres, de théologiens. Comme Jeanne d'Arc, Marie-Paule s'en est toujours remise à l'obéissance aux «indications» du Seigneur.

Inspirée par les voix d'En-Haut qui lui conseillaient «de répondre avec audace», Jeanne d'Arc



Sainte Jeanne d'Arc,
la pucelle d'Orléans

(suite à la page 3)

LE SIGNE DE NOTRE TEMPS (suite de la page 1)

parlait hardiment à ses juges ecclésiastiques qui lui disaient:

«– Vous en rapportez-vous à l'Église militante si elle dit que vos visions sont illusions ou choses diaboliques?

«– Je m'en rapporterai toujours à Notre Seigneur dont je ferai toujours le commandement.

«– Ne croyez-vous pas être sujette à l'Église qui est sur la terre, Notre Saint-Père le Pape, cardinaux, archevêques, évêques et autres prélats d'Église?

«– Oui, Notre Seigneur premier servi.»

Jeanne d'Arc a été réhabilitée en 1456 par le Pape Calixte III, après 6 ans d'enquêtes et de procédures, et canonisée en 1920 par le Pape Benoît XV.

Qui a péché contre Jésus et Jeanne d'Arc? Les mêmes personnages qui pèchent maintenant contre Marie-Paule: «En son Fils, tout Israël fut scandalisé et la Justice et le zèle et la Loi et le Temple se sont souillés. En Jeanne tout le pays a péché: le roi le premier et ses conseils, les évêques et les princes, les docteurs et les soldats, les moines et les manants. Tous. (...) Les gens d'Église les premiers (...).» (Père Doncoeur, *Les mystères de la Passion de Jeanne d'Arc*, L'Art catholique, 1930, p. 11-12)

Les auteurs spirituels établissent un parallèle entre la passion de Jeanne d'Arc et la passion de Jésus. A fortiori, sur le modèle de la Co-Rédemption, la passion de Marie-Paule s'identifie à la passion de Jésus. La profusion des charismes de *Vie d'Amour* témoigne de la vérité.

Max Weber présente une démonstration éloquente du pouvoir de la vérité libérée: «Le charisme (...) abolit les astreintes de la règle et de la tradition (...). Il impose une sujétion à quelque chose qui n'existait pas auparavant» (cité par Mary Gordon dans son livre *Jeanne d'Arc*, Fides, 2002, p. 13).

Joël Fortin

Et si «Notre Temps» était prophétisé dans l'Apocalypse?

Dans la dernière édition du journal *Le Royaume* (n° 187, sept.-oct. 2007) était publiée la Déclaration d'excommunication des membres de l'Oeuvre qui choisissent d'y demeurer fidèles. Chose étonnante, cette déclaration ne faisait pas mention explicitement de Mère Paul-Marie. N'est-ce pas que cela est mystérieux quand nous savons que c'est à elle qu'a été confiée l'Oeuvre? Il semble que la Fondatrice échappe aux Autorités de l'Église de Pierre! Cela fait vraiment penser à la prophétie de l'Apocalypse: «Le Dragon (...) se mit à poursuivre la Femme (...). Alors furent données à la Femme les deux ailes du grand aigle pour s'envoler au désert (...), loin de la présence du Serpent.» (Ap 12, 13-14) En appliquant ce passage à la situation actuelle, nous ne voulons pas insinuer que les Autorités sont assimilables au Dragon. Par contre, sans le réaliser, elles peuvent faire son jeu. Ceci semble d'autant plus évident qu'en ce moment la suite du texte sacré s'accomplit à la lettre. En effet, après s'être rendu compte qu'il ne pouvait rien contre la Femme, le Dragon «s'en alla faire la guerre contre le reste de sa descendance, ceux qui observent les commandements de Dieu et qui gardent le témoignage de Jésus» (Ap 12, 17).

Que voyons-nous depuis le 10

septembre 2007, date à laquelle la décision de la Congrégation de la Doctrine de la Foi a été rendue publique? Alors que, précédemment, les accusations étaient principalement tournées contre la Fondatrice, ce sont maintenant les membres de l'Oeuvre qui deviennent la cible des adversaires. Partout, ils sont pris à partie. Jusqu'à cette date, ils oeuvraient discrètement au service de l'Église et ils étaient, de l'aveu même des évêques et des curés, «leurs meilleurs catholiques». Les paroisses perdent gros. Plusieurs prêtres sont déconcertés, tiraillés entre l'obéissance à l'Autorité de l'Église et l'obéissance à la voix de leur conscience qui clame l'innocence, pour ne pas dire l'exemplarité, des membres de l'Oeuvre. Dans bien des cas, ce sont secrétaires, cuisinières, sacristines, organistes, ministres de l'Eucharistie, maîtres de chapelle, choristes, fleuristes, manoeuvres, servants de messe, lecteurs, catéchistes, etc., à qui ils doivent signifier de quitter leur service ou apostolat. C'est ce qui explique le fait que certains curés, en conscience, retiennent de leur devoir de pas tenir compte de l'excommunication. Dans un diocèse, l'évêque a même demandé à ses prêtres de ne pas refuser de donner la communion aux membres de l'Oeuvre. Nous apprécions ce geste, car nous avons la

ferme conviction d'être toujours catholiques. Quoi qu'il en soit, les médias d'information répandent aux quatre vents les mêmes accusations fausses et non fondées de schisme et d'hérésie: un vrai fleuve de calomnies couvre la terre. N'est-ce pas, encore une fois, ce qui était prophétisé dans le livre de l'Apocalypse: «Le Serpent vomit alors de sa gueule comme un fleuve d'eau derrière la Femme pour l'entraîner dans ses flots (...) et s'en alla faire la guerre contre le reste de sa descendance» (Ap 12, 15.17)?

Témoins privilégiés que nous sommes de la réalisation de ces prophéties bibliques, ne faut-il pas nous ranger du côté de la Femme? Notre foi en le mystère divin révélé par la Dame est une raison de plus de lui obéir quand elle insiste afin que sa prière, donnée à Amsterdam, soit récitée dans son intégralité: «"Qui FUT UN JOUR MARIE" doit rester ainsi.» (29^e vision, 28 mars 1951)

Sommes-nous dans la désobéissance quand nous obéissons à Dieu? Ne serait-ce pas une infidélité de notre part et un manque de courage que de nous dérober aux injonctions de la Dame? La peine que nous éprouvons de nous trouver en contradiction avec les Autorités de l'Église de Pierre, que nous aimons et que nous respectons, ne doit pas nous arrêter. Il serait com-

préhensible que nous cédions à la pression et choisissons la voie plus facile de l'infidélité à Dieu pour suivre les hommes... Mais, alors, qui rendrait témoignage de l'action divine en notre Temps? Suivre la Dame, c'est marcher selon le dessein de Dieu pour son Église, tel qu'il est décrit dans le livre de l'Apocalypse.

Un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas si éloigné, où l'on regardera avec admiration ceux qui auront reçu la grâce de demeurer avec la Co-Rédemptrice durant l'heure de l'infamie et de l'épreuve.

Que le triomphe de la Dame ou de la Femme, «qui fut un jour Marie», gagne rapidement tous les horizons et que soient rassemblés dans la joie du Royaume tous les Peuples enfin pacifiés! Que vienne le jour où ils chanteront d'un seul coeur le Gloire à Dieu par Marie! Alors, la demande du Pater: «Que ton Règne vienne sur la terre comme au Ciel», sera totalement exaucée et tous reconnaîtront, en la Dame de l'Apocalypse, «la Mère de la Terre nouvelle et du Ciel nouveau» (*Livre Blanc I, Grâces Eucharistiques*, p. 158) **Père Benoît Picard, o.f.f.m.**



Père Benoît Picard

Un Dieu inépuisable

«J'avais écrit un livre et on me demandait une correction avant de donner l'imprimatur. Comme c'était une idée à laquelle je tenais, je voulais trouver une formule qui maintînt l'idée tout en donnant satisfaction au censeur. Il s'agissait exactement de ceci: je pensais – et je pense toujours – que la vie éternelle sera une découverte continue, non pas un point fixe où on n'apprend rien de nouveau, mais une

longue plongée toujours plus profonde, toujours plus émerveillée, dans un Dieu inépuisable, en sorte que ce sera toujours nouveau, selon l'affirmation de l'Écriture: "Celui qui boira n'aura jamais soif", parce qu'il sera merveilleusement comblé et celui qui en boira aura toujours soif, parce qu'il désirera toujours plus se plonger davantage dans ces abîmes de lumière et d'amour.» (Maurice Zundel, «Silence, Parole de Vie», Québec, Éditions Anne Sigier, 1997, p. 53)